Modèles communautaires œuvrant pour une Terre vivante

Le cas d'AMARCY

Modèle de cogestion autochtone et de production durable de cacao à Pasco, au Pérou

Case Study Database

Une compilation des bonnes pratiques et des leçons apprises pour apporter des solutions infranationales innovantes aux problèmes mondiaux













Introduction

Les communautés autochtones du monde entier sont confrontées au double défi de protéger la biodiversité tout en générant des moyens de subsistance durables. Au Pérou, le peuple yanesha a été le premier à adopter une approche de cogestion par l'intermédiaire d'AMARCY, l'association pour la gestion et la préservation de la réserve communale de Yanesha. En collaboration avec le Service national des aires naturelles protégées du Pérou (SERNANP), l'AMARCY a mis au point un modèle de cogestion qui concilie la gestion de l'environnement et les opportunités économiques, en exploitant les connaissances traditionnelles et les pratiques agroforestières innovantes pour protéger plus de 75 000 hectares de terres ancestrales.

Description générale du projet

Le modèle de cogestion AMARCY/ SERNANP repose sur un contrat d'administration qui accorde à l'AMARCY le statut d' « exécuteur du contrat de gestion » et reconnaît les droits des communautés yanesha à gérer les ressources naturelles de la réserve communale de Yanesha (Reserva Comunal Yanesha, RCYAN), à condition qu'elles respectent les obligations du contrat. Ces obligations englobent la planification annuelle, le suivi technique et la prise de décision inclusive.

Les activités principales du modèle comprennent la culture durable du cacao natif Eshpe dans des systèmes agroforestiers, soutenue par sa mise sur le marché par l'intermédiaire de sa branche commerciale, Kowen Poetsath SAC. Cette approche garantit à la fois la préservation de la biodiversité et la génération de revenus pour la communauté, ouvrant ainsi la voie vers la conservation menée par les peuples autochtones au Pérou.

Informations clés

Localisation: Pasco, Pérou

Domaines d'intérêt : Cogestion autochtone des zones protégées, agroforesterie durable, optimisation de la chaîne de valeur, protection de la biodiversité

Investissement : Subventions de BOS+, DRIS, USAID, PNUD. Les ventes commerciales réalisées par l'intermédiaire de Kowen Poetsath SAC s'élevaient à 104593 \$ entre 2023 et 2024

Objectifs de développement durable abordés :

ODD 1, 2, 8, 12, 13 et 15

Objectifs abordés dans le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal

Objectifs 3, 8, 11 et 22

Auteur

Regions4, avec le soutien du CONGOPE, et sur la base de la présentation d'AMARCY lors de l'atelier novateur sur l'économie autochtone et la résilience juste.





TABLE DES MATIÈRES

Historique et contexte	5
Activités et pratiques clés	6
Considérations environnementales	7
Durabilité et défis	8
Partenariats	9
Enseignements tirés et rôle des autorités infranationales	10
Références	11
À Propos de Regions4	13

Collection spéciale

Cette étude de cas fait partie d'une collection spéciale développée par Regions4 dans le cadre de son travail sur la

Résilience Juste

Grâce au soutien du CONGOPE, elle vise à donner de la visibilité aux modèles économiques autochtones et communautaires qui font appel à des pratiques durables, des connaissances ancestrales et une organisation collective, et qui contribuent activement à la protection de l'environnement et à la résilience territoriale.

Ces expériences ont été identifiées lors de l'atelier novateur sur l'économie autochtone et la résilience juste qui s'est tenu à Napo (Équateur) en janvier 2025.

Les études de cas comprennent des recommandations pratiques pour que les autorités infranationales reconnaissent, renforcent et utilisent ces modèles dans leurs politiques publiques, favorisant ainsi une transition plus juste, plus inclusive et plus respectueuse de la nature.







HISTORIQUE ET CONTEXTE

AMARCY L'association pour la gestion et la préservation de la réserve communale de Yanesha est uneorganisation autochtone qui fait office d'exécuteur du contrat de gestion de la réserve communale de Yanesha (RCYAN) depuis 2006. La RCYAN est la plus ancienne réserve communale du Pérou. Elle a été créée en 1988 dans le cadre du Système national des aires naturelles protégées par l'État (Sistema Nacional de Áreas Naturales Protegidas por el Estado, SINANPE). Elle couvre une superficie de 34744,70 hectares et, avec ses aires associées, l'AMARCY protège une superficie totale de plus de 75 000 hectares. L'AMARCY collabore avec le Service national des aires naturelles protégées par l'État (Servicio Nacional de Áreas Naturales Protegidas por el Estado, SERNANP) pour gérer la RCYAN. L'AMARCY représente 10 communautés autochtones yanesha et 6 communautés annexes associées au groupe ethnique yanesha.

Le statut juridique de la RCYAN reconnaît les droits des communautés yanesha à gérer les ressources naturelles de la région, et l'AMARCY a développé un modèle dans lequel elles cultivent de manière durable le cacao natif Eshpe, intégré à des systèmes agroforestiers d'espèces de bois locales. L'AMARCY possède une branche commerciale appelée Kowen Poetsath SAC, qui se consacre au commerce des fèves de cacao séchées provenant des communautés membres, favorisant ainsi l'accès au marché. Cette activité s'est révélée très lucrative pour la communauté, notamment grâce à l'intégration d'activités à forte valeur ajoutée, telles que la commercialisation de ses propres marques de chocolat. L'AMARCY a également développé des compétences techniques pour assurer la durabilité de sa production de cacao.









ACTIVITÉS ET PRATIQUES CLÉS

Le modèle autochtone présenté ici est un modèle de cogestion, considéré comme une collaboration entre l'AMARCY et le SERNANP.

Selon le contrat de gestion signé avec l'État péruvien en 2006, l'exécuteur du contrat de gestion (rôle assumé par l'AMARCY) est soumis à 22 obligations, dont 2 partagées avec le SERNANP.

Les obligations garantissent une gestion transparente, participative et efficace de la RCYAN. Les obligations comprennent l'approbation du budget annuel et du plan directeur lors d'une assemblée générale, la direction d'une équipe technique comprenant des experts autochtones, la présentation de rapports annuels et quinquennaux au SERNANP et la garantie de la participation des populations locales.

Le contrat de gestion signé en 2006 est à durée indéterminée et relève du régime spécial de gestion des réserves communales.

Comme indiqué plus haut, les principales activités de l'AMARCY comprennent la culture du cacao natif Eshpe, ainsi que des espèces de bois natives telles que la Quillosisa et le Marupa dans des systèmes agroforestiers, ce qui implique généralement l'utilisation de techniques

de culture intercalaire ou de fixation de l'azote, entre autres. Les arbres au sein de ces systèmes agroforestiers sont taillés pour laisser passer plus de lumière, ce qui augmente la production de cacao. Les systèmes agroforestiers et leurs techniques associées se sont révélés efficaces pour protéger et restaurer l'environnement dans lequel ils sont utilisés.

En partenariat avec l'ONG Desarrollo Rural Sostenible (DRIS), l'AMARCY a développé un ensemble de techniques agroécologiques pour la gestion des cultures de CCN 51 et de cacao fin/aromatique. Cet ensemble repose sur les données provenant d'une station météorologique sur site, ainsi que sur les caractéristiques chimiques et biologiques du sol, y compris la surveillance continue de la fertilité des sols et l'application de champignons mycorhiziens pour améliorer l'absorption des nutriments.

La branche commerciale associée, Kowen Poetsath SAC, achète, transforme et vend des fèves de cacao séchées provenant des communautés membres. L'exportation de matières premières telles que le cacao est généralement une activité à faible valeur ajoutée; par conséquent, les communautés profitent également de l'activité à haute valeur ajoutée que constitue la

commercialisation de produits chocolatés sous les marques « Eshpe » et « Koyanesha », qui est soutenue par un enregistrement auprès de l'office péruvien de la propriété intellectuelle (INDECOPI) et la certification « Alliés pour la conservation » du SERNANP. En 2019, l'AMARCY est devenue la première organisation autochtone à remporter le concours national du cacao de qualité grâce au cacao Eshpe.

Le statut juridique de la RCYAN reconnaît les droits des communautés yanesha à gérer les ressources naturelles de la région, et l'AMARCY a développé un modèle dans lequel elles cultivent de manière durable le cacao natif Eshpe, intégré à des systèmes agroforestiers d'espèces de bois locales. L'AMARCY possède une branche commerciale appelée Kowen Poetsath SAC, qui se consacre au commerce des fèves de cacao séchées provenant des communautés membres, favorisant ainsi l'accès au marché. Cette activité s'est révélée très lucrative pour la communauté, notamment grâce à l'intégration d'activités à forte valeur ajoutée, telles que la commercialisation de ses propres marques de chocolat. L'AMARCY a également développé des compétences techniques pour assurer la durabilité de sa production de cacao.







CONSIDÉRATIONS ENVIRONNEMENTALES +

Le peuple yanesha du Pérou cultive depuis longtemps le cacao natif Eshpe dans ses forêts communales, bien qu'il n'ait été reconnu que récemment comme une variété de cacao unique en son genre. La communauté autochtone d'Alto Iscozacín a été la première à reconnaître sa valeur. En gérant durablement les variétés de cacao natives, fines et communes, les Yanesha augmentent les revenus de leur communauté, protègent les forêts ancestrales et soutiennent les chaînes de valeur sans déforestation et à faibles émissions.

L'AMARCY s'engage à prévenir la déforestation sur ses territoires, ce qui lui a valu d'être reconnue par le Programme forestier national du Pérou pour sa contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, conformément à l'Accord de Paris. Dans le cadre de l'initiative « Nuestros Bosques del Futuro – Amazonía Verde », 100 familles yanesha s'investissent pour obtenir une certification biologique et équitable, qui leur permettra d'accéder à des marchés de premier ordre. Ce projet, mené par Conservación Internacional avec le soutien du gouvernement français, vise à conserver 12 % de l'Amazonie d'ici 2025 afin que cela bénéficie à plus de 68 000 personnes dans sept pays amazoniens.





Cette initiative s'inscrit à son tour dans le cadre d'une proposition plus large : la stratégie d'ambition climatique de REDD+ Indígena Amazónico (RIA) avec une approche de contrat de gestion. Il s'agit d'une stratégie autochtone d'atténuation, d'adaptation et de résilience face au changement climatique, promue par l'Association nationale des exécuteurs de contrats pour l'administration des réserves communales du Pérou (Asociación Nacional de los Ejecutores de los Contratos de Administración de las Reservas Comunales del Perú, ANECAP), qui est en cours d'élaboration dans les dix réserves communales du pays.

La récolte de cacao Eshpe est limitée par un plan de gestion qui ne concerne que 288 hectares, ce qui constitue un garde-fou contre la surexploitation et garantit la conservation à long terme de la forêt et la durabilité du système agroforestier ancestral. Le modèle de cogestion avec le SERNANP permet également de garantir que les producteurs d'AMARCY assument leurs responsabilités en matière de protection de l'environnement.







DURABILITÉ ET DÉFIS

L'une des obligations énoncées dans le contrat de gestion de 2006 est que l'exécuteur du contrat de gestion, ici l'AMARCY, recherche des sources de financement pour soutenir la gestion de la RCYAN. Cette obligation garantit la viabilité financière du modèle. De même, une autre obligation impose à l'AMARCY d'exiger le soutien du SERNANP, de la police nationale péruvienne, du ministère public et du bureau du procureur national, ainsi que du commandement conjoint des forces armées pour contrôler et réprimer les activités illégales au sein de la RCYAN. Cela protégera la RCYAN contre toute industrie destructrice qui tenterait d'extraire ses ressources naturelles.

En outre, l'AMARCY a également la responsabilité de développer des projets qui génèrent des revenus à réinvestir dans la protection de l'écosystème. Cela s'est concrétisé grâce aux activités de Kowen Poetsath SAC. L'AMARCY a explicitement déclaré que les revenus de Kowen Poetsatch SAC sont également réinvestis dans l'optimisation des processus de la chaîne de valeur et dans l'amélioration des revenus des familles de la communauté yanesha. Cet objectif est atteint grâce à la consolidation d'une chaîne de valeur mixte pour le cacao : cacao natif pour les marchés de niche, et certification biologique et équitable pour le cacao criollo et le cacao commun.







PARTENARIATS

Une des principales parties prenantes du modèle de cogestion entre l'AMARCY et le SERNANP a été l'ONG Desarrollo Rural Sustentable (DRIS), grâce au soutien technique apporté qui a précédemment été évoqué dans cette étude de cas. Ce soutien technique a également permis à l'AMARCY de remporter le concours national du cacao de qualité en 2019.

D'autres organisations ont apporté leur soutien, notamment BOS+, le Programme des Nations unies pour le développement et l'Alianza de Cacao.



Enseignements tirés

et rôle des autorités infranationales

Le modèle de cogestion de l'AMARCY démontre que la gouvernance autochtone, lorsqu'elle est associée à un soutien technique et à des cadres institutionnels clairs, peut réussir à trouver l'équilibre entre conservation de la biodiversité et génération de moyens de subsistance durables. Les principaux enseignements sont l'importance de la prise de décision participative, d'une gestion transparente et de l'intégration des connaissances traditionnelles dans les pratiques agroécologiques modernes. Les incitations économiques, telles que les chaînes de valeur durables du cacao, peuvent s'aligner sur les objectifs de conservation si les mesures de protection de l'environnement sont maintenues.

L'ensemble de techniques développé par l'AMARCY pour la production de cacao sans déforestation a déjà été reproduit dans d'autres réserves communales, ce qui souligne la nécessité d'un transfert de connaissances et d'une adaptation aux contextes locaux. Les autorités infranationales peuvent jouer un rôle crucial dans la multiplication de ces réussites. Elles peuvent apporter un soutien financier, favoriser les échanges techniques et aider à adapter les meilleures pratiques à de nouveaux domaines.

Leur proximité avec le territoire et les communautés leur permet de créer des ponts entre les politiques nationales et les réalités locales, de coordonner les ressources et de veiller à ce que les voix autochtones soient représentées dans l'élaboration de politiques. En soutenant le développement des capacités, le financement et la coordination intersectorielle, les autorités infranationales peuvent aider à institutionnaliser et à étendre des modèles efficaces de conservation autochtone, contribuant ainsi à des objectifs plus larges en matière de biodiversité et de climat.









RÉFÉRENCES

ECA AMARCY. Publications. Disponible à: https://ecamarcy.org/publicaciones/

DRIS. Publicaciones. Publications. Disponible à: https://www.drisperu.org/publicaciones/

ANECAP. Ejecutores – ECA AMARCY. Publications. Disponible à: https://www.anecap.org/ejecutores/eca-amarcy/

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pour en savoir plus sur ce projet, vous pouvez nous contacter par e-mail à info@regions4.org pour organiser une réunion d'information, clarifier vos questions et recevoir un soutien pour la mise en œuvre de projets similaires.







À PROPOS DE REGIONS4

Regions4 (anciennement connue sous le nom de nrg4SD) est un réseau mondial qui représente exclusivement les gouvernements régionaux (états, régions et provinces) dans les processus de l'ONU, les initiatives de l'Union européenne et les discussions mondiales sur le changement climatique, la biodiversité et le développement durable. Regions4 a été créée en 2002 lors du Sommet mondial de Johannesbourg et représente actuellement plus de 40 membres issus de 20 pays répartis sur 4 continents. Grâce au plaidoyer, à la coopération et au renforcement des capacités, Regions4 permet aux gouvernements régionaux d'accélérer l'action mondiale.

Pour plus d'informations, visitez : www.regions4.org @Regions4SD | #Regions4Biodiversity #RegionsVoice

Chaussée d'Alsemberg 999 - B-1180, Bruxelles, Belgique

www.regions4.org

info@regions4.org

@Regions4SD

#Regions4Biodiversity #RegionsVoice